



L'indicateur papillon

2 espèces de papillons sur 3 ont disparu d'au moins un département de France métropolitaine !

L'indicateur papillons de jour

Nous nous sommes intéressés à la présence des espèces de papillons à l'échelle départementale pour proposer un « indicateur papillons de jour » avec l'[ONB](#). **Cet indicateur représente la part des espèces ayant disparu d'au moins un département depuis le siècle dernier.**

Par exemple, l'Hespérie du Pas-d'âne occupait 4 départements dans les Pyrénées, mais depuis 2000 elle n'a été observée que dans 2 de ces départements. Quant au Damier du Frêne, il était présent dans 22 départements du nord de la France, et depuis 2000, il n'est observé que dans 6 départements.

Sur les 301 espèces de papillons de jour vivants en France métropolitaine, 200 ont perdu au moins un département, soit 66 % d'entre-elles.

Plus de détails sur l'indicateur papillons de jour et la démarche de sa conception sont disponibles [ici](#).

6 espèces de papillons qui sont de moins en moins présentes dans les départements français.



La Bacchante
© David SOULET

La Mélitée des digitales
© Xavier HOUARD

L'Hermite
© Stéphane JAULIN

Le Gazé
© Gaëlle SOBCZYK-MORAN

Le Fadet des laïches
© Gaëlle SOBCZYK-MORAN

L'Azuré des Mouillères
© Gaëlle SOBCZYK-MORAN

L'effondrement des insectes

Les entomologistes de terrain et passionnés d'insectes le constatent, les études le confirment : **nous sommes confrontés à un effondrement des populations d'insectes**. Le phénomène est multifactoriel et difficile à cerner, mais les scientifiques s'accordent aujourd'hui sur les principales causes : la destruction et la fragmentation des habitats naturels, l'utilisation massive de pesticides et le changement climatique.

Si la chute des effectifs des insectes fait aujourd'hui consensus, l'étude détaillée du phénomène est très complexe : rien qu'en France métropolitaine, on compte plus de 40 000 espèces d'insectes avec des modes de vie extrêmement variables. Pour la plupart de ces espèces, il existe très peu de données ce qui rend leur étude presque impossible !

Comment agir ?

La lutte contre l'érosion de la biodiversité se fait aujourd'hui à plusieurs niveaux.

Il s'agit d'améliorer la surveillance des populations en poursuivant la production de données et en affinant leur utilisation. Les naturalistes et structures d'études de la biodiversité sont sur ce front et multiplient les protocoles et programmes de surveillance (comme le Suivi temporel des rhopalocères de France - [Sterf](#)). Il est nécessaire que les Régions et réseaux qui agissent pour la préservation de la biodiversité s'investissent dans la mise en œuvre du [Plan national d'actions en faveur des papillons de jour menacés](#).

Nous pouvons agir dès maintenant sur la gestion de nos territoires : c'est le rôle des politiques et décideurs qui doivent consulter les scientifiques et experts pour préserver les habitats menacés.

L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) est une association nationale de protection de la nature qui favorise la pratique de l'entomologie et la découverte des insectes via l'étude et la sensibilisation : www.insectes.org

Contact

Xavier Houard | coordinateur scientifique | xavier.houard@insectes.org | 06.33.39.75.96